



**Elections à l'Association des Arts Décoratifs**  
**Musée des Arts Décoratifs - Musée Camondo – Ecole Camondo**

**Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel**

**La CGT-Culture fait une percée remarquée !**

Avec près de 70 % de votants, les 456 salariés-électeurs, agents de surveillance, personnels administratifs, documentalistes, enseignants, cadres, etc. ... ont largement participé aux élections des représentants du personnel à l'Association des Arts Décoratifs (Musée des Arts Décoratifs, Musée Camondo et l'Ecole Camondo) qui ont eu lieu le 5 mars 2009.

Pour la première fois la CGT-Culture présentait des listes au Comité d'Entreprise et pour les Délégués du Personnel, un an après la création de ses deux sections syndicales au Musée et à l'Ecole. Et les résultats sont là :

**La CGT-Culture devient la première organisation syndicale pour la représentation des salariés employés et ouvriers (1<sup>er</sup> collège) avec :**

<b>CE (1<sup>er</sup>)</b>	<b>CGT</b>	UNSA	CFDT	FO	CGC
Tit.	<b>39.8%</b>	14.4 %	16.1 %	29.6 %	
Sup.	<b>43.6 %</b>	14.5 %	14.5 %	27.7 %	
Nbr. d'élus	<b>2</b>	0	0	2	
<b>DP (1<sup>er</sup>)</b>					
Tit.	<b>39.4%</b>	15.8 %	14.9 %	29.8 %	
Sup.	<b>44.2 %</b>	18.5 %	10.6 %	26.5 %	
Nbr. d'élus	<b>4</b>	0	0	2	

**La CGT-Culture devient la seconde organisation syndicale pour représenter les salariés techniciens, agents de maîtrise, enseignants et conférenciers (2<sup>ème</sup> collège) au Comité d'Entreprise avec :**

<b>CE (2<sup>ème</sup>)</b>	<b>CGT</b>	UNSA	CFDT	FO	CGC
Tit.	<b>27.2%</b>	37.6 %	24.8 %	10.4 %	
Sup.	<b>32.8 %</b>	36.7 %	22.6 %	7.8 %	
Nbr. d'élus	<b>2</b>	2	0	0	

**La CGT-Culture devient aussi la seconde organisation syndicale pour la représentation des salariés techniciens, agents de maîtrise, enseignants, conférenciers et cadres (2<sup>ème</sup> collège) pour les Délégués du Personnel avec :**

<b>DP (2<sup>ème</sup>)</b>	<b>CGT</b>	UNSA	CFDT	FO	CGC
Tit.	<b>21.8%</b>	36.7 %	18.6 %	5.8%	17. %
Sup.	<b>22.3 %</b>	37.8 %	17.1 %	6.2%	16. %
Nbr. d'élus	<b>2</b>	4	2	0	0

La CGT-Culture ne présentait pas de liste dans le 3ème collège du Comité d'Entreprise des cadres, où les résultats sont les suivants :

CE (3 <sup>ème</sup> )	UNSA	CGC		UNSA	CGC
Tit.	57.4 %	42.6 %	Sup.	36.6 %	63.3 %
Nbr. d'élus	1				1

**Globalement, sur l'ensemble des collèges, titulaires et suppléants confondus, les résultats sont les suivants :**

	<b>CGT</b>	UNSA	CFDT	FO	CGC
CE	<b>28.5%</b>	30.4 %	15.7 %	14.8 %	10.5 %
DP	<b>29.4 %</b>	29.7 %	15.9 %	14.3 %	10.3 %

**La CGT-Culture devient la première organisation syndicale par le nombre de ses élu(e)s titulaires et suppléants :**

- **au Comité d'Entreprise**

CE	<b>CGT</b>	UNSA	CFDT	FO	CGC
Nbr. d'élus	<b>4</b>	3	0	2	1

- **Délégués du Personnel**

DP	<b>CGT</b>	UNSA	CFDT	FO	CGC
Nbr. d'élus	<b>6</b>	4	2	2	0

Ces résultats placent la CGT à un niveau élevé de responsabilité dans cet établissement du Ministère de la Culture. La CGT saura y répondre. Les salariés des Arts Décoratifs peuvent être fiers du travail accompli avec leurs sections syndicales CGT, depuis un an maintenant, afin que soient respectés les agents, leurs droits sociaux et syndicaux pour combattre l'injustice sociale qui a tant marqué depuis des années cet établissement.

La CGT-Culture, ses nouveaux élus, les militants des sections syndicales CGT de cet établissement et l'ensemble des salariés porteront haut et fort les revendications sur lesquelles ils ont été élus - **Pouvoir d'achat, Salaires, Emplois et Recrutement, Pouvoir disciplinaire, Mutuelle, Hygiène Sécurité et Conditions de Travail, Action Sociale** - dans la plus large unité syndicale possible.

Paris, le 9 mars 2009